

Un stage, pour quoi faire ? Guide à l'usage des parents



Département de l'enseignement et de la formation professionnelle
Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle
Juin 2022

Pour les élèves intéressés par la formation professionnelle, le stage est une étape importante dans la démarche d'orientation. Cette expérience demande une préparation minutieuse à laquelle vous, parents, qui connaissez bien votre enfant, pouvez contribuer afin d'en assurer le succès.

DEUX TYPES DE STAGE

Dès la 10^e année, les élèves sont encouragés à effectuer des **stages d'orientation** pour découvrir le monde professionnel et mettre à l'épreuve leur intérêt pour un domaine ou un métier.

Les entreprises formatrices et les écoles de métiers peuvent également organiser des **stages de sélection** en vue de choisir leurs apprentis ou apprenties.

Les élèves de la **voie générale** y sont préparés pendant les périodes d'approche du monde professionnel (AMP). Les élèves de la **voie pré-gymnasiale** qui envisagent une formation professionnelle peuvent trouver un appui dans leurs démarches auprès du conseiller ou de la conseillère en orientation de leur établissement.

QUESTIONS LÉGALES : ÂGE, DURÉE, HORAIRES, ASSURANCES



La loi sur le travail autorise les jeunes à effectuer des stages d'orientation professionnelle à partir de l'âge de 13 ans révolus.

Les élèves de plus de 13 ans peuvent travailler 8 heures par jour au maximum (entre 6 h et 18 h) et au plus 40 heures par semaine.



Les élèves organiseront de préférence leurs stages pendant les vacances scolaires. L'école n'accorde en effet que cinq jours de congé par année en 10^e et dix jours en 11^e pour des stages.

La durée d'un stage, entre deux et cinq jours, est déterminée d'entente avec l'entreprise. Un stage d'orientation dure deux semaines au maximum.



Pendant le stage, l'élève doit être assuré contre les maladies et accidents professionnels.

Une assurance responsabilité civile (RC) est recommandée pour couvrir les éventuels dommages causés par le ou la stagiaire à l'égard de l'entreprise.



Si le stage a lieu pendant les périodes scolaires et qu'il devait être interrompu, l'élève retournera en principe en classe.

VOUS POUVEZ AIDER VOTRE ENFANT À TROUVER UN STAGE ET À S'Y PRÉPARER

Vous pouvez aider votre enfant à trouver un stage en sollicitant votre entourage professionnel, votre famille ou votre réseau de connaissances.

Il peut être utile de consulter la bourse des places d'apprentissage : les entreprises formatrices proposent parfois des places de stage. L'annuaire local.ch permet également de rechercher des adresses d'entreprises, par domaine.

De préférence, votre enfant fera part de son projet à l'entreprise par téléphone ou en se rendant directement sur place. Il précisera les dates prévues si, dans son établissement, tous les élèves partent en stage pendant la même semaine.

LE RAPPORT DE STAGE

Le rapport de stage, complété par un-e représentant-e de l'entreprise à la fin du stage, fournit des informations sur l'aisance du ou de la stagiaire dans un environnement de travail, sur son attitude, ses qualités et/ou sur les points à améliorer.

Les rapports de stage originaux doivent être conservés par votre enfant. Ils peuvent être joints, sous forme de copie, à un dossier de postulation pour une place d'apprentissage. Ils seront également utiles si votre enfant ne trouve pas de solution de formation à la fin de l'école : la demande d'admission dans une mesure de Transition 1 doit être accompagnée de documents attestant des démarches d'orientation réalisées.

Le ou la stagiaire peut également remplir un rapport de stage pour garder une trace de ses impressions et de ses découvertes.

À CHAQUE ÉTAPE, VOTRE APPUI PEUT ÊTRE UTILE À VOTRE ENFANT

Avant le stage, vous pouvez

- L'inciter à s'informer sur l'entreprise.
- L'aider à en repérer la localisation.
- L'aider à choisir des vêtements adaptés au contexte du stage.
- ...

Pendant le stage, vous pouvez

- Discuter de son quotidien de stagiaire.
- Stimuler son esprit de découverte.
- Partager vos propres expériences du monde du travail.
- ...

Après le stage, vous pouvez

- Échanger avec votre enfant sur ses impressions et ses découvertes.
- Veiller à ce que les rapports de stage remis par le/la responsable de stage soient conservés.
- L'inviter à remercier l'entreprise pour son accueil.
- ...

► DOSSIER DE POSTULATION

Certaines entreprises demandent aux candidat-e-s à un stage de leur faire parvenir un dossier de postulation.

Conseils et exemples de lettres de motivation et de CV dans *Mon guide pratique de stage* ou sur vd.ch/orientation → *Faire des stages*.

► ENTREPRISES FORMATRICES

Liste des entreprises formatrices disponible sur www.orientation.ch

► BOURSE DES PLACES D'APPRENTISSAGE

Places disponibles par domaine sur vd.ch/orientation

► OÙ TROUVER DES RAPPORTS DE STAGE ?

Des exemplaires du rapport de stage (version pour les formateurs et version pour les stagiaires) sont disponibles en téléchargement sur Internet à l'adresse vd.ch/orientation → *Faire des stages* → *Documents utiles*

Ils se trouvent également dans la brochure du classeur AMP → *Mon guide pratique de stage*

Les élèves peuvent aussi se les procurer auprès du conseiller ou de la conseillère en orientation de leur établissement scolaire

► DES QUESTIONS ?

L'enseignant-e ou le conseiller ou la conseillère en orientation de votre enfant peut vous renseigner.